

## IMPLANTATION COMMERCIALE À AUXONNE

# Leclerc arrive avec 250 emplois d'ici 24 mois

**Leclerc arrive avec 250 emplois à la clé sur Auxonne. Restaurants, hôtel, galerie marchande et espace culturel. L'heure du réveil a sonné !**

**O**n ne pourra plus dire d'Auxonne que c'est une belle endormie, estime Jocelyne Raymond, l'adjointe à l'urbanisme et au développement économique. « On ne pouvait pas refuser 250 emplois. Les Auxonnais auraient eu raison de nous le reprocher », affirme Daniel Méry, adjoint à l'agriculture, à la forêt et à l'environnement. « Ces emplois seront proposés prioritairement aux locaux, comme les cellules de la galerie marchande. Imaginez aussi le fabuleux chantier qui attend les entreprises

de la région, sur une zone de 19 hectares. Si on l'avait refusé, les promoteurs de l'enseigne auraient démarché une autre commune de la plaine », surenchérit le maire, Raoul Langlois. Avec ses deux adjoints, il examine les implantations sur une carte. Ils sont tout aussi excités qu'impressionnés par l'ampleur du projet, d'autant qu'ils ont bien conscience d'être attendus au tournant par une partie des commerçants du centre-ville. Pourtant, ils savent qu'ils ont avec eux, une grande majorité de la population qui attendait justement ce réveil.

### Dans le sens de l'histoire

Des lotissements sont en cours de construction. On sait que le 511<sup>e</sup> RT est maintenu. Au total, c'est une population de 7 861 habitants (dont 378 chômeurs) qui devait se contenter de deux supermarchés de moins de 2 000 m<sup>2</sup> chacun, ou se résoudre à faire ses achats à Dole (15 minutes de trajet) ou à la Toison-d'Or de Dijon.

Le maire énumère quelques statistiques qui militent en faveur de ce projet : « 78 % des Auxonnais achètent l'alimentaire sur place, mais pour le reste, le taux d'évasion globale atteint tout de même 41,9 %. On peut comparer l'offre commerciale du canton de Genlis (22 114 m<sup>2</sup> pour 20 131 habitants) et celle du canton d'Auxonne (10 620 m<sup>2</sup> pour 12 843 habitants). On pense qu'il faut freiner cette évasion commerciale et si Leclerc s'intéresse à Auxonne, c'est parce qu'on a un beau potentiel. La population a tout de même augmenté de 12,29 % en sept ans. »

### Les caractéristiques du projet

*A priori*, la zone de chalandise pour le nouveau centre commercial correspond à près de 34 000 habitants, entre Saint-Jean-de-Losne, Pontailler et Soirans.

Ce projet, situé sur la zone du Charmois, est conforme au POS révisé et approuvé en 2006. Il prend en compte les recommandations formu-

lées lors du conseil municipal du 17 décembre dernier qui imposaient une surface marchande consacrée à l'alimentaire, inférieure à 1 000 m<sup>2</sup>, pour ne pas pénaliser le commerce existant (une soixantaine de professionnels).

Ce projet s'étend sur 19 hectares dont 900 m<sup>2</sup> de commerce alimentaire, 700 m<sup>2</sup> de bazar, 400 m<sup>2</sup> droguerie-hygiène-parfumerie, 800 m<sup>2</sup> de vêtements, 100 m<sup>2</sup> pour accessoires auto, 400 m<sup>2</sup> pour culture et loisirs et une galerie marchande de 400 m<sup>2</sup>, réservée en priorité aux commerçants locaux volontaires. C'est aussi un hôtel de 50 chambres, deux espaces de restauration et un magasin de bricolage.

L'ensemble de l'aménagement est assuré par le promoteur privé. Le dossier sera déposé courant avril et la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) aura deux mois pour se prononcer. Les travaux devraient aboutir 24 mois plus tard.

Franck BASSOLEIL

Article du "Bien Public" du 26 mars 2009